



# Union Progressiste

Patriotisme - Travail - Solidarité

## DECISION

N° *63* /UP/DEN/PDT/DA/SA *CH*

**Portant désignation du candidat de l'Union Progressiste aux fonctions de Vice-Président de la République à l'élection présidentielle du 11 avril 2021.**

Vu les Statuts de l'Union Progressiste (UP) adoptés le 1<sup>er</sup> Décembre 2018 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Union Progressiste (UP), adopté le 1<sup>er</sup> Décembre 2018 ;

Vu la décision n°01/UP/BP/PDT/SNA/SA du 08 Janvier 2019 portant Composition de la Direction Exécutive Nationale ;

Vu la décision n°008/UP/DEN/PDT/SNA/SA du 18 Juillet 2019 portant approbation du document portant Organisation de l'Administration Centrale de l'Union Progressiste ;

Vu la décision n°35/UP/DEN/PDT/SNAA/SA du 30 Décembre 2019 portant Nomination de la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste ;

Vu la décision N°3 issue de la réunion du Bureau Politique, en sa séance en date du 09 Janvier 2021 ;

Vu la Résolution issue de la Session Extraordinaire du Bureau Politique, en sa séance en date du 16 Janvier 2021, en ses points 1 et 4 ;

Après concertation avec le Bureau Exécutif National du Bloc Républicain ;

Vu les conclusions de la séance du 25 janvier 2021 de la Direction Exécutive Nationale ;

## Décide

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame **Mariam CHABI TALATA ZIME** est désignée pour être la candidate au poste de Vice-Président du duo conduit par Monsieur **Patrice TALON** à l'élection présidentielle du 11 avril 2021.

**Article 2** : La présente décision sera communiquée au candidat *Patrice TALON*.

**Article 3** : La présente décision, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires, et sera publiée partout où besoin sera.

Ampliatiions :

- Membres du Bureau Politique
- Chrono.

Fait à Cotonou, le 26 janvier 2021

  
*Bruno Ange-Marie AMOUSSOU*